# Attribution des nuances politiques aux élections municipales. Circulaire n° INTA1931378J du 3 février 2020

## Revue - Vie Communale

### Source - Circulaire

La circulaire n° INTA1931378J du 3 février 2020 est relative à l'attribution des nuances politiques aux candidats aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020. Le ministère de l’Intérieur a modifié sa circulaire, abaissant le seuil pour procéder au « nuançage » de 9 000 à 3 500 habitants.